

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	11^{ème}
Nom de site	PASS.BULLOURDE	Numéro	751250
Adresse du site	123, avenue Ledru Rollin	Hauteur	R+10 (33,25 m)
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G + mise en réserve de 3 antennes existantes.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Deux autres opérateurs présents sur le site BT (0°, 120° et 240°) et OF (30°, 150° et 270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	04/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	24/02/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	24/04/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz , 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz. L'orientation des antennes est 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1,41 m et 3,32 m	Tilts (degrés)	6° à 12°
Estimation	0° < 3V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 des 6 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. 3 antennes existantes seront rendues inactives.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	34,60 m

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

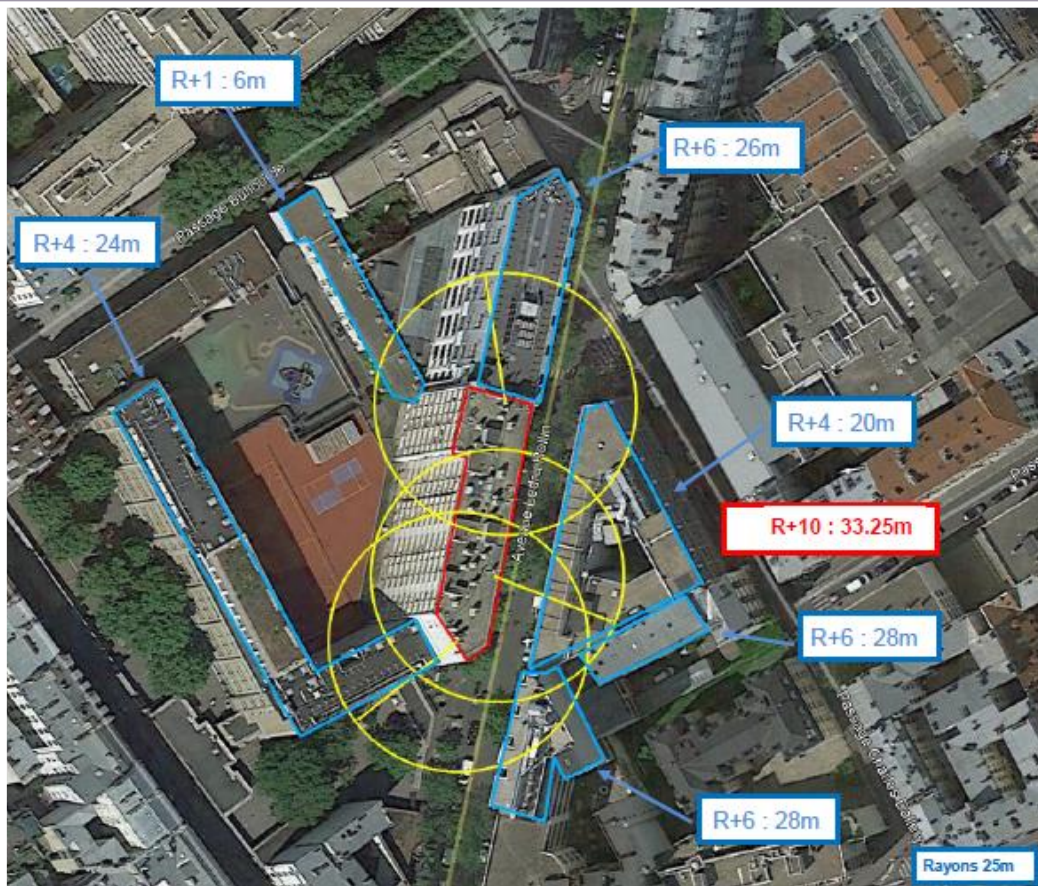
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE PRIMAIRE B – Ecole primaire ou élémentaire	4 Rue Keller 75011 Paris	24m	OUI	10m	2,3 V/m
ECOLE MATERNELLE – Ecole maternelle et Primaire	4 Passage Bullourde 75011 Paris	12m	NON	29m	0,5 V/m
Les petites crèches – Crèches et garderies d'enfants	19 Passage Charles Dallery 75011 Paris	16m	OUI	93m	1,1 V/m
Madame Camille Mati – Crèches et garderies d'enfants	50 Rue de Charonne 75011 Paris	33m	NON	100m	0,4 V/m
Les malicieux de Charonne – Crèches et garderies d'enfants	50 Rue de Charonne 75011 Paris	33m	NON	100m	0,4 V/m

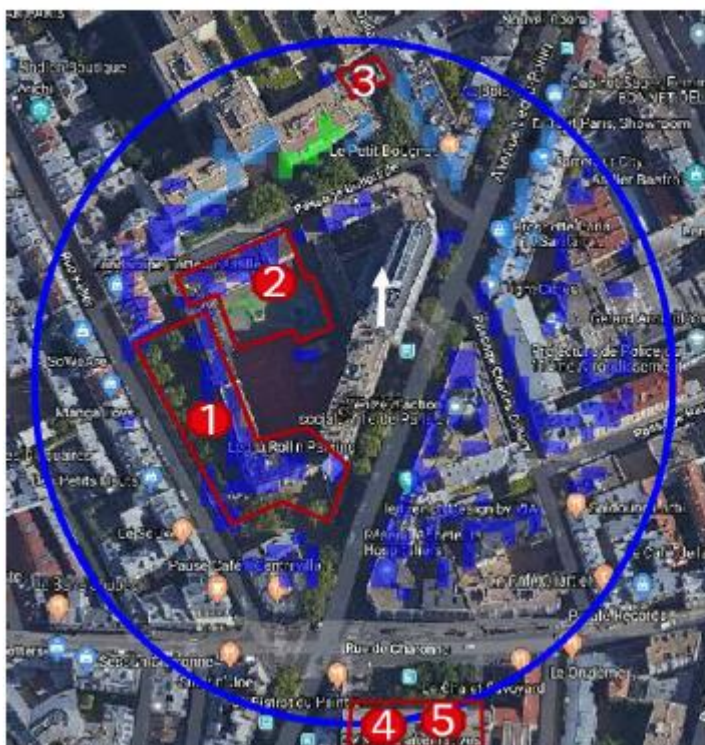
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 26 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Orange
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 24 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	Entre 2 V/m et 3 V/m	Entre 2 V/m et 3 V/m	Entre 1 V/m et 2 V/m
Hauteur	26 m	28 m	24 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :

Pas de modification de l'aspect extérieur de l'installation.

Etat de l'existant :



Vue des Azimuts

AZIMUT 0°



AZIMUT 120°



AZIMUT 240°

